

Point presse du vendredi 9 septembre 2016

TRAVAUX DE DÉMOLITION DU QUARTIER DES NATIONS

Historique

Construit en 1976, le quartier des Nations a accueilli de nombreuses familles étrangères (plus de 15 ethnies) souvent d'origine asiatique fuyant des conflits comme celui qui frappa le Cambodge sous l'ère Pol Pot. Au fil du temps, les appartements de la cité se sont vidés. Cette vacance a incité le propriétaire, *Antin Résidences*, société privée d'HLM appartenant au groupe *Arcade*, à prendre la décision de démolir la majeure partie de la cité : les bâtiments situés du n°3 au n°11 de la rue des Nations (95 logements supprimés). En 2015, *Antin Résidences* et le CCAS ont œuvré ensemble pour reloger les locataires essentiellement sur Châteauroux (au sein des parcs de l'*OPAC* et de *Scalis*) selon le souhait des résidents. Une trentaine de locataire, soit quarante-six personnes, a été concernée par ce relogement. Le site est resté ces derniers temps sous gardiennage de *Scalis via* une convention avec *Antin Résidences*.

Le samedi 11 octobre 2014, la Ville de Châteauroux et La Maison de quartier Est ont organisé une grande fête d'adieu au quartier avec les habitants concernés par les démolitions.

Les travaux de démolition

Seuls les bâtiments situés du n°3 au n°11 sont concernés par la démolition. Les bâtiments n°51 et 2 abritent l'association *Coallia*⁽¹⁾ et le bâtiment n°12, où se tenait le Relais devenu pension de familles géré par le Pact36⁽²⁾, ne sont pas concernés par la démolition.

⁽¹⁾ L'association Coallia (ex-Aftam créée par Stéphane Hessel) implantée depuis 1973, intervient dans les domaines médico-sociaux. Partenaire d'Antin Résidences, elle abritait aux Nations le Cada (115 places), un service d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, un service d'hébergement temporaire, une résidence sociale et un service d'accompagnement à la demande d'asile.

⁽²⁾ Le pact36, affilié au réseau Abbé-Pierre, gère la pension de familles (25 logements) qui accueille des populations fragilisées par les aléas de la vie.

Les travaux de démolition vont être dirigés pour le compte d'*Antin Résidences* par le maître d'œuvre : la société *FCID*.

L'installation de l'entreprise de démolition (*Clenet-Palardy*, une agence du groupe *Charier TP* situé en Vendée) va intervenir aux alentours des semaines 36 et 37 (mi-septembre). Avant le début proprement dit des démolitions qui devraient intervenir mi-novembre, un curage et un désamiantage sont programmés. Le chantier devrait prendre fin mi-mars, après une durée totale de 8 mois.

À l'issue des travaux, le foncier restera libre et sera rétrocédé à la Ville de Châteauroux.

Durant les travaux, quelques nuisances pourront être occasionnées. En effet, des vibrations, du bruit et des poussières seront perceptibles. Afin d'atténuer les poussières, un système de brumisation sera mis en place.

Le périmètre de sécurité du chantier sera délimité par des barrières de type Héras qui entoureront le chantier selon les différentes phases.

Le portail d'accès au chantier donnera côté sud. Les camions entreront et sortiront de la zone par ce portail et emprunteront la rue Ampère et la zone du Buxerieux.

CONTACT PRESSE

Christophe LE BRIS

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr